



RECONNAÎTRE UNE GUERRE « OUBLIÉE » ? LA GUERRE DE DÉCOLONISATION DU CAMEROUN, DE L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE À LA RECONNAISSANCE POLITIQUE

Largement invisibilisée dans la mémoire collective française, la guerre du Cameroun a pourtant fait l'objet de travaux attestant de ses multiples violences, dont la reconnaissance interroge les enjeux respectifs de l'écriture de l'histoire et de la reconnaissance politique, et les tensions qui en découlent.

■ POINT D'ENTRÉE POSSIBLE DANS LES PROGRAMMES

En terminale HGGSP, Thème III, Axe 1, Jalon 2 : [Histoire et mémoires](#)

■ MISE AU POINT HISTORIQUE

Si les débats mémoriels relatifs à la décolonisation tendent à se concentrer, en France, sur la guerre d'indépendance algérienne, d'autres conflits ont marqué cette période, notamment en Afrique subsaharienne – à l'égard de laquelle le mythe d'une transition pacifique reste pourtant encore largement enraciné dans l'imaginaire collectif. L'exemple de la mémoire de la guerre de décolonisation du Cameroun peut constituer, après l'étude du **jalon portant sur l'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie, un point comparatif permettant d'éclairer les enjeux postcoloniaux de la décolonisation française en la matière**.

Si l'indépendance est ici acquise lors d'un processus politique dont la France reste maîtresse en favorisant l'émergence d'une élite politique à même de défendre ses intérêts, elle est également marquée par une forte répression du mouvement indépendantiste camerounais, qui débouche sur une guerre de décolonisation. En effet, l'interdiction de l'Union des Populations du Cameroun (1955), l'exil ou l'entrée en clandestinité de ses membres, puis le recours à la lutte armée, entraîne le Cameroun dans un conflit impliquant directement l'armée française. En Sanaga-Maritime (1956-1958), puis dans l'Ouest du pays (1958-1961), où les troupes coloniales interviennent au-delà de l'indépendance afin de consolider le nouveau régime, les violences de cette guerre – déplacements forcés vers des camps de « regroupement », torture et exécutions sommaires en amont ou lors des opérations de « contre-guérilla » – font largement écho à celles qui sévissent au même moment en Algérie. Au-delà de leurs

similitudes formelles toutefois, le sort mémoriel de ces deux conflits diverge : la guerre du Cameroun reste inconnue de l'opinion publique française, tant du fait de l'invisibilisation historique du conflit, mené en vase clos, que de l'indifférence d'une société métropolitaine pour qui elle reste un conflit lointain et dont aucun acteur ne joue, après l'indépendance, le rôle de porteur de mémoire – contrairement à l'Algérie, la population coloniale y est minoritaire, et le contingent n'y participe pas.

« *Terra incognita* des mémoires sur le passé colonial » (Ramondy, 2025), la guerre du Cameroun a pourtant suscité d'importantes recherches scientifiques qui, depuis les travaux précurseurs de Richard Joseph, jusqu'à ceux de Jean-François Bayart et Achille Mbembe en France, ou de Daniel Abwa et Jean Koufan Menkene au Cameroun, ont souligné ces violences. Un constat qui tranche avec le positionnement du gouvernement français, du déni assumé par François Fillon (2009) à la reconnaissance timide de quelques « épisodes tragiques » par François Hollande (2015). Dans un contexte où cette histoire tend cependant à sortir des seuls cercles académiques, par l'intermédiaire de films documentaires (*Cameroun : autopsie d'une indépendance*, 2008) ou d'ouvrages (*Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, 2011), les mandats d'Emmanuel Macron, marqués par une intensification des politiques mémorielles, semblent pouvoir constituer une rupture. S'inscrivant dans la continuité d'autres entités similaires¹, une Commission franco-camerounaise sur le rôle et l'engagement de la France au Cameroun dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition (1945-1971) a ainsi été constituée à la suite d'un voyage présidentiel à Yaoundé (juillet 2022), dans un contexte marqué par la remise en cause de la présence française en Afrique et l'intensification du travail mémoriel autour du passé colonial en France. Lancés en mars 2023, les travaux du volet « Recherche » de cette commission ont conduit à la remise d'un rapport scientifique reconnaissant la nature de la guerre menée au Cameroun (janvier 2025). Il a pu servir de point d'appui à la lettre adressée par Emmanuel Macron au président camerounais Paul Biya afin de reconnaître le rôle de la France dans la répression des mouvements nationalistes et indépendantistes au Cameroun, et notamment la nature et certaines formes de la guerre menée par elle dans le contexte de la décolonisation (juillet 2025), bien que des débats persistent au Cameroun sur les réparations symboliques, mémorielles, judiciaires ou financières qu'une telle reconnaissance pourrait entraîner.

■ PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

Cette proposition pédagogique vise à illustrer la manière dont l'exemple du Cameroun peut permettre aux professeurs de traiter le rôle des conflits dans l'émergence des questions mémorielles à travers les interactions entre acteurs historiens et politiques, tout en contribuant à faire connaître une guerre de décolonisation relativement oubliée dans l'opinion publique française mais très présente au Cameroun.

Sans empiéter sur les problématiques propres au jalon étudié, centré sur les sociétés postcoloniales et leurs évolutions, le cas du Cameroun permet en effet de prolonger la réflexion critique sur l'écriture de l'histoire et ses interactions avec les enjeux politiques et géopolitiques contemporains lorsqu'il est question de violences étatiques. En la matière, l'enseignant pourra proposer à ses élèves d'appréhender le résultat du travail des historiens de la Commission Cameroun, et de le confronter aux usages politiques qui en est fait, en leur proposant une approche comparée des deux textes suivants.

1. La Commission française d'historiens sur le rôle de la France au Rwanda (2019-2021), présidée par Vincent Duclert, ou encore la Commission mixte franco-algérienne, créée en 2023 et coprésidée par Benjamin Stora et Mohamed Lahcen Zeghidi.

Doc. 1 – Extraits des recommandations proposées par le volet « Recherche » de la commission, janvier 2025

- Tenue d'un discours du président de la République française reconnaissant le rôle et la responsabilité de la France dans la guerre du Cameroun qualifiée de guerre de décolonisation, et à ce titre, l'existence de violences répressives exercées par les autorités coloniales et l'armée française, avant et après l'indépendance de 1960.
- Reconnaissance des événements violents de Douala de septembre 1945 et inscription de ceux-ci dans la séquence répressive menée par les autorités françaises dans son empire colonial après la Seconde Guerre mondiale (Sénégal, Algérie, Madagascar).
- Reconnaissance des répressions politiques, diplomatiques, policières et judiciaires employées par les autorités françaises contre le mouvement indépendantiste de l'Union des populations du Cameroun (UPC), de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (Udefec) et de la Jeunesse Démocratique du Cameroun (JDC), intensifiées après son interdiction en juillet 1955.
- Reconnaissance des violences multiples exercées par les troupes coloniales et camerounaises placées sous le commandement des officiers de l'armée française, dans le cadre d'une guerre « totale » inspirée par la « doctrine de la guerre révolutionnaire » :
 - violences interpersonnelles, qu'elles soient d'ordres psychologique, sexuel ou physique, exercées par les militaires en situation de domination de civil·es ;
 - violences liées à l'organisation « contre-révolutionnaire » des populations, soumises au contrôle social de l'armée, exposées à des campagnes d'« action psychologique » relevant de violences morales et mentales ;
 - violences liées à la recherche du renseignement, telle que la pratique de la torture ou l'exécution sommaire et le meurtre de civil·es ou de combattant·es, puis déguisés en tentatives d'évasion ou de fuite, ou en « disparitions » ;
 - violences liées aux déplacements forcés de civil·es vers des camps de « regroupement », qui impliquent la destruction de villages entiers et provoquent des conséquences durables (privation de liberté, précarité économique et sociale, déracinement des populations rurales) ;
 - violences collectives liées aux opérations militaires contre des rassemblements de populations ou des lieux habités, et le massacre de civil·es (Ekité, 31 décembre 1956) ou d'individus identifiés comme des combattant·es adverses par les militaires (Balessing, 28 mai 1960).
- Reconnaissance de la responsabilité de l'armée française et plus généralement de l'État français dans les morts et les assassinats de certains leaders de l'UPC, ici présentés dans l'ordre chronologique : Isaac Nyobè Pandjock (17 juin 1958) ; Ruben Um Nyobè (13 septembre 1958) ; Félix-Roland Moumié (3 novembre 1960) ; Paul Momo (17 novembre 1960) ; Jérémie Ndéléné (24 novembre 1960).
- Reconnaissance du soutien politique, militaire et financier apporté par la République française à l'État camerounais dans sa lutte contre les mouvements d'opposition après 1960, dans un contexte où celui-ci évolue vers un régime autoritaire. [...].

Source : [rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971](#)

Doc. 2 – Lettre du président de la République française à son homologue camerounais, juillet 2025

Paris, le 30 juillet 2025

Monsieur le Président,

[...]. À l'issue de leurs travaux, les historiennes et historiens de la Commission ont clairement fait ressortir qu'une guerre avait eu lieu au Cameroun, au cours de laquelle les autorités coloniales et l'armée française ont exercé des violences répressives de nature multiple dans certaines régions du pays, guerre qui s'est poursuivie au-delà de 1960 avec l'appui de la France aux actions menées par les autorités camerounaises indépendantes.

Les travaux de la Commission se sont penchés sur certains épisodes spécifiques de cette guerre, comme celui d'Ekité du 31 décembre 1956, qui a fait de nombreuses victimes, ou la mort lors d'opérations militaires menées sous commandement français des quatre leaders indépendantistes Isaac Nyobè Pandjock (17 juin 1958), Ruben Um Nyobè (13 septembre 1958), Paul Momo (17 novembre 1960) et Jérémie Ndéléné (24 novembre 1960). Il me revient d'assumer aujourd'hui le rôle et la responsabilité de la France dans ces événements.

Concernant le cas de Félix-Roland Moumié, assassiné à Genève le 3 novembre 1960, l'absence d'éléments suffisants dans les archives françaises et le non-lieu rendu par la justice suisse en 1980 n'ont semble-t-il pas permis d'apporter un nouvel éclairage sur les responsabilités et la nature des faits qui entourent sa mort.

Je salue enfin le travail mené sur les émeutes de Douala de septembre 1945, dont le caractère meurtrier ne peut être mis en doute et dont le rapport de la Commission éclaire le déroulement. J'invite à la poursuite de la recherche sur ces événements, notamment dans la perspective d'histoire comparée ouverte par le rapport.

Source : Archives de la commission, Archives nationales, 20250596.

Dans un premier temps, l'enseignant peut inviter ses élèves à confronter les deux textes, en notant, par exemple dans un tableau, leurs points communs et leurs différences. Dans un second temps, il peut les inciter à en rechercher les facteurs explicatifs, en orientant leurs recherches personnelles vers des argumentaires publiés dans l'espace médiatique (voir les références ci-dessous). Il s'agit ainsi de parvenir à contextualiser ces documents en résitant leurs auteurs et leurs intentions, qui dépendent d'enjeux ou de contraintes scientifiques, politiques ou géopolitiques spécifiques, et ce afin de favoriser *in fine* une analyse critique des interactions entre écritures scientifique et politique de l'histoire.

Enfin, la mémoire de la guerre de décolonisation du Cameroun, la politique mémorielle mise en œuvre à son égard ou encore les travaux menés par la « Commission Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971, constituent autant de sujets de grands oraux possibles pour aborder d'une manière originale les rapports entre histoire et mémoire des conflits.

■ BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

- ARZEL Lancelot, GUYON Anthony, KENFACK NANFACK Cyril, NGO NLEND Nadeige, NGOUNÉ Patrick Junior, RAMONDY Karine, « Une commission sur la France au Cameroun (1945-1971). Décolonisation, histoire(s) et mémoire(s) », *Historiens & Géographes*, 464, p. 13-17.
- RAMONDY Karine (dir.) (2025), *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971*, Paris, Hermann.
- Synthèse, carte et chronologie du rapport de la Commission Cameroun : voir annexes.

PUBLICATIONS MÉDIATIQUES

- DELTOMBE Thomas, « Cameroun-France. Macron, Biya et le grand raout des opérations mémorielles », *Afrique XXI*, 31 janvier 2025.
- GADEGBEKU Romuald, « Cameroun, « C'est bien de reconnaître, mais la France doit réparer » », *Libération*, 6-7 septembre 2025.
- KOUAGHEU Josiane, « Au Cameroun, la mémoire de la guerre d'indépendance toujours à fleur de peau », *Le Monde*, 9 janvier 2024.
- LARCHER Laurent, « La guerre du Cameroun est une bombe mémorielle », *La Croix*, 27 déc. 2022.